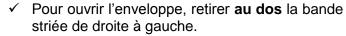
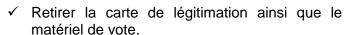
## **Vote par correspondance : instructions**

Les consignes suivantes ne s'appliquent qu'au vote par correspondance. Veillez à utiliser correctement votre matériel de vote pour que votre vote soit valable et que votre voix compte! Le vote aux urnes ne subit aucun changement.









✓ En cas de vote par correspondance: signer la carte de légitimation au verso et compléter au besoin l'adresse de retour.

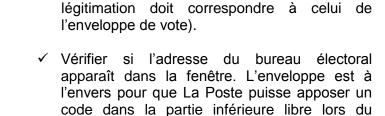


✓ Introduire les bulletins complétés non pliés dans l'enveloppe de vote séparée. Coller et fermer l'enveloppe de vote.



✓ Introduire conjointement l'enveloppe de vote ainsi que la carte de légitimation dans l'enveloppe réponse.

Attention: la carte de légitimation doit être introduite dans l'enveloppe dans le sens des flèches (le sens des flèches sur la carte de



traitement mécanique.



✓ Humidifier la partie encollée du rabat et fermer. Remettre l'enveloppe à temps à La Poste ou la glisser dans la boîte aux lettres de la commune (voir indications figurant sur l'enveloppe de vote).